



FAQ CANDIDATURES

Master LEA TST - Traductions Scientifiques et Techniques, UHA Mulhouse
Label EMT Commission européenne 2024-2029
(<https://www.flsh.uha.fr/master-tst/>)

Plateforme de candidature M1 [Mon Master](#)
Plateforme de candidature M2 [e-candidat](#)

Comment candidater en Master ?

Toutes les candidatures en M1 TST se font via le portail *Mon Master* : <https://www.monmaster.gouv.fr/>.
Les candidatures en M2 se font sur la plateforme UHA d'*e-candidat* : <https://ecandidat.uha.fr/>.

Quelle est la période de candidature en 2025 ?

Pour le M1 : Candidatures du 25/2 au 24/3/2025.

Pour le M2 : Candidatures du 14/4 au 2/6.

Transmission des propositions d'admission aux candidats et réponse des candidats :

Pour le M1 : du 2/6 au 16/6 (phase principale) et du 17/6 au 17/7 (phase complémentaire).

Pour le M2 : publication des admissions 13/6 (confirmation pour le 27/6).

Combien de langues faut-il maîtriser pour candidater ?

Français + Anglais + Allemand *ou* Espagnol *ou* Italien.

La langue A du Master est le français, la langue B est l'anglais. Ces deux langues sont obligatoires, mais il faut également maîtriser à un niveau avancé une troisième langue (langue C) au choix parmi l'allemand, l'espagnol et l'italien.

Comment évaluez-vous le niveau linguistique ?

Le jury se base sur vos relevés de notes, sur vos certifications linguistiques éventuelles (à joindre), sur le résultat du test de traduction (pour anglais et français) et sur l'entretien linguistique éventuel pour votre langue C (allemand, espagnol ou italien).

Si j'ai fait une licence LLCER, puis-je candidater en Master TST ?

Oui, bien sûr, à condition d'avoir le niveau demandé dans l'autre langue de travail obligatoire du Master (allemand, espagnol, italien; ou anglais, en fonction de votre LLCER). Nous accueillons tous les ans des étudiants issus des licences LLCER.

Si je ne suis pas français(e), puis-je candidater ?

Bien sûr, à condition d'avoir une maîtrise excellente de la langue française, comme indiqué dans les consignes. Nous admettons tous les ans environ 10 %-15 % d'étudiants étrangers ayant un excellent niveau de français.

Si je n'ai pas de background scientifique, puis-je candidater ?

Le background scientifique n'est pas un prérequis. Ce qu'on demande est un goût pour les sciences, car vous aurez affaire à cela pendant les deux années du Master, à la fois en traduction et en tant que matière d'études. À noter que les cours de sciences prévus dans le cursus du Master TST font partie de la compétence thématique indispensable pour un bon traducteur scientifique et technique : ils sont dispensés par des spécialistes universitaires, mais ne sont pas mutualisés avec les facultés scientifiques de l'UHA. Ils sont ciblés sur le public de linguistes du Master TST.

Depuis et vers quelles langues traduit-on en Master TST ?

Le sens de traduction principale est vers la langue A (français), à partir de la langue B (anglais) et C (allemand, espagnol ou italien). Quelques cours de traduction peuvent proposer la traduction vers la langue B ou C, mais cela reste très minoritaire. Vous êtes par contre amenés à travailler dans les deux sens (depuis et vers le français) dans les différents cours d'interprétation. Vous ne travaillerez pas entre langue B et C.

Puis-je étudier une 4^e langue en Master TST ?

Oui, une 4^e langue (pour laquelle aucune maîtrise n'est demandée au moment de l'admission) est travaillée en raison de 2 h par semaine sur la première année du Master (au choix parmi les langues offertes à l'UHA : allemand, alsacien, arabe, chinois, espagnol, italien, japonais, russe).

Quelles sont les matières travaillées en Master TST ?

Dans notre livret de la formation disponible en ligne, vous avez la liste complète des enseignements et le programme pour chaque cours.

Si je veux participer au double-diplôme avec le IULM de Milan, dois-je le signaler dans la candidature ?

Vous pouvez manifester votre intérêt, mais la procédure de candidature au double-diplôme se fait au cours de la première année de Master. Le double-diplôme prévoit un semestre de mobilité Erasmus à Milan (le premier semestre de la deuxième année), pour lequel vous candidatez en 1^{re} année. Chaque année nous avons 4-6 étudiants en double-diplôme (issus du IULM ou du Master TST).

Est-ce que le test de traduction est facultatif ?

Non, il est obligatoire. Il aura lieu à distance. Il faut veiller à disposer d'une connexion Internet pour ces deux heures. Vous recevrez par mail des consignes détaillées sur la procédure du test quelques jours avant cette date. Le test comporte une traduction de l'anglais au français et une synthèse en français d'un document rédigé en anglais.

Est-ce que je passerai un entretien oral ?

L'entretien oral (après le test de traduction) est laissé à la discrétion du jury. Il vous sera proposé si le jury souhaite échanger avec vous sur votre motivation et votre projet et/ou pour tester vos connaissances linguistiques. L'entretien se fait par téléphone ou en visioconférence.

Combien de candidats sont retenus chaque année ?

Nous pouvons accueillir un maximum de 20 candidats en Master 1. Cependant, tous les candidats que le jury a retenus après la procédure de recrutement sont ajoutés à une liste complémentaire (au-delà des 20 premiers auxquels une place en Master est offerte directement). Dès qu'une place se libère en cas de désistement, les candidats en liste complémentaire se voient proposer la place, selon l'ordre de classement. Des délais de réponses sont prévus pour ne pas « bloquer » des places trop longtemps, dont vous serez informés.

Puis-je suivre le Master à distance ?

Non, la formation peut être suivie uniquement en présentiel à Mulhouse, avec un emploi du temps de 15-20 heures par semaine.

Puis-je suivre le Master en tant que stagiaire de la formation continue ?

Oui. La procédure de recrutement est la même, mais vous pouvez signaler cette situation dans votre lettre de motivation. Si votre dossier est retenu par le jury, vous effectuerez les démarches auprès du SERFA de l'UHA.

Puis-je suivre le Master en alternance ?

Oui, via les contrats de professionnalisation (non pas d'apprentissage), mais seulement en Master 2. Si vous avez une entreprise disponible à vous engager en contrat de professionnalisation, vous le signalerez dans votre candidature.

Qu'est-ce que je dois faire pour postuler en M2 ?

Les candidatures en M2 se font sur la plateforme e-candidat.

Les prérequis pour candidater en M2 sont d'avoir acquis des compétences équivalentes à celles acquises en M1 TST (voir *livret de la formation* sur la page du Master). Vous pouvez avoir acquis ces compétences ayant validé votre M1 dans un autre Master de traduction en France ou à l'étranger, ou alors via votre expérience professionnelle.

Un entretien vous sera proposé pour discuter de votre projet, ainsi que des tests de traduction ciblés pour tester vos compétences.

Si j'ai déjà une expérience professionnelle, puis-je candidater ?

Bien sûr. Si vous avez une expérience professionnelle dans les métiers de la traduction, vous pouvez postuler pour une admission en Master 2 directement (il faut, en ce cas, justifier des compétences acquises par les étudiants en M1 TST). Le cas échéant vous pouvez postuler en M1. Nous accueillons presque tous les ans 1 ou 2 étudiants en reprise d'études (en M1 ou M2).

Site de la formation :

<https://www.flsh.uha.fr/master-tst/>

Vos contacts :

Responsable Master LEA TST : Enrico MONTI (enrico. monti AT uha.fr)

Secrétariat Master LEA TST : Sylvie CHOPINET (sylvie. chopinet AT uha.fr/+33 [0]389 33 63 81)